

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 10 avril 2007 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Jean Amyotte.

Également présents, le directeur général et plusieurs contribuables.

La séance débute à 20h00.

**PAROLE AU PUBLIC**

- |                        |   |
|------------------------|---|
| <u>Robert Poirier</u>  | - M. Poirier questionne le conseil sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- frais au dépotoir</li><li>- permis pour brûlage</li><li>- état des chemins</li><li>- déchets au coin du chemin La Baie et Damas-Perrier</li><li>- Signalisation chemin Damas-Perrier</li></ul> |
| <u>Denise Lavigne</u>  | - Questions sur la volonté du conseil au niveau environnement   |
| <u>Paul Boudreault</u> | - État des chemins  |
| <u>Patsy Lusk</u>      | - 20 mai – course canard – Lionettes  |
| <u>Gary Trivett</u>    | - Pavage – chemin Maple<br>- Copie des contrats de matières résiduelles   |
| <u>Lorne Dagenais</u>  | - Taxe d'affaires<br>- 1270 rue de Clarendon  |

**07-04-498**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 13 mars 2007
- 5. Administration**
  - 5.1 Liste des factures à payer
  - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
  - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois d'avril
  - 5.4 Dépôt des états financiers
  - 5.5 Fonds Kelly
  - 5.6 Ajustements de revenu
  - 5.7 Poste – Commis de bureau général
  - 5.8 Poste – Commis-réceptionniste
  - 5.9 Permis de célébrants
  - 5.10 Demande de soumissions – coupe de gazon – espaces verts
  - 5.11 Coordonnateur – sentier de Pontiac
  - 5.12 Demande de prêt de pâturage – Mme Chantal Bérubé
  - 5.13 Location – terrain municipal

- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
  - 6.2 Réparations- camion citerne incendie
- 7. Travaux publics**
  - 7.1 Règlement d'emprunt pour l'achat d'une niveleuse
  - 7.2 Proposition de réalisation d'avant-projet – Hydro-Québec
  - 7.3 Achat de dents pour niveleuses
  - 7.4 Location de niveleuse pour 2007
  - 7.5 Achat - camion Ford F150 2 x 4
  - 7.6 Achat – camion Ford F550
  - 7.7 Achat – camion Ford Ranger 4 x 4
  - 7.8 Achat – calcium
  - 7.9 Achat – ponceaux
- 8. Hygiène du milieu**
  - 8.1 Eau potable – compteur de turbidité spécifique
- 9. Urbanisme et zonage**
  - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en mars 2007)
  - 9.2 Rapport de l'assemblée du C.C.U. tenue le 19 mars 2007
  - 9.3 Nomination de personne(s) désignée(s) - Politique de gestion des cours d'eau
  - 9.4 Demande de cadastre – Marc-André Maurier et Mélanie Trudeau
  - 9.5 Demande de cadastre – Paul-Émile Brunette
- 10. Loisirs et culture**
  - 10.1
- 11. Divers**
  - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
  - 12.1 Assemblée générale annuelle – CRSBPO
  - 12.2 Réunions sectorielles – printemps 2007
  - 12.3 Courriel – Location Harmel – dépotoir municipal
  - 12.4 Facturation des services rendus par la Cour – MRC des Collines
  - 12.5 Courriel de Mme McColgan – ligue de balle – champ de balle de Luskville
  - 12.6 Correspondance de M. Charles Ricard – gestionnaire de formation professionnelle pour les pompiers et autres membres du personnel municipal
  - 12.7 Correspondance de M. Mike Clemann – Projet Domaine Bellevue
  - 12.8 Courriel de François Desrosiers – déplacement de ligne de rue – chemin Cedarvale
  - 12.9 Invitation – 19<sup>e</sup> Colloque du Carrefour action municipale et famille – mai 2007
  - 12.10 Gala Loisir Sport Outaouais – URLSO
  - 12.11 Courriel de Bruno Bellerose – Expédition Pinocchios
  - 12.12 Récupération des seringues et des aiguilles usagées – Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
  - 12.13 Courriel de M. Marcel Vaive – résolution Mun. de Pontiac
  - 12.14 Correspondance – Groupe action jeunesse – demande de rencontre avec le conseil
  - 12.15 Correspondance de Quyon Ensemble – proposition avec plans du site pour le projet de canalisation d'égout
  - 12.16 Correspondance de Quyon Ensemble – démolition d'écuries
  - 12.17 Correspondance du Min. De l'environnement – accusé de réception de notre résolution – dossier Alain Riopel
  - 12.18 Courriel de Pierre-Mary Guerilus – demande de stage en environnement
  - 12.19 Correspondance du M.A.M.R. – approvisionnement en eau potable – travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000
  - 12.20 Planification du sentier Pontiac – protocole d'entente avec la CRÉO et subvention accordée
  - 12.21 Mise en demeure – Me Denis Michaud pour Paul Plouffe et Francine Cadieux
  - 12.22 Copie conforme d'une invitation à une séance publique – de la C.P.T.A.Q. lettre adressée à M. Keith Fraser
  - 12.23 Copie conforme d'une invitation à une séance publique – de la C.P.T.A.Q. lettre adressée à Mme Isabel et M. Douglas Schwartz
  - 12.24 Courriel de Marie-Alice Belle – Prochaine réunion Grenier des Collines

12.25 Correspondance de M. William Twolan – demande d’enlèvement de petits arbres dans le fossé

**13. Dépôt de documents**

- 13.1 Décision en révision – CPTAQ – dossier M. Hilliard Fahey
- 13.2 Décision – CPTAQ – dossier M Pierre Chartrand
- 13.3 Décision de la CPTAQ – dossier R.H. Nugent
- 13.4 Orientations gouvernementales – développement durable de l’énergie éolienne
- 13.5 Jugement de la Cour du Québec « petites créances » - dossier Roger Sioui et Diane Provencher
- 13.6 Copie de la lettre et résolution d’appui pour l’amendement au projet de Loi 43 de Val-des-Monts, adressée au Premier ministre du Québec, M. Jean Charest
- 13.7 Correspondance de la Société d’habitation du Québec – approbation du budget 2007 de l’Office municipal d’habitation de Pontiac
- 13.8 Avis public de la MRC des Collines – adoption du projet de règlement 116-06 – schéma d’aménagement révisé
- 13.9 Dépôt de documents – 1) Salon de l’emploi (dossier fermé) ; 2) Table de concertation en dépannage alimentaire de la MRC des Collines (dossier ouvert)
- 13.10 Chiffres de population – recensement de 2006 et 2001
- 13.11 Copie de résolution no 07-03-098 de la MRC des Collines
- 13.12 Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines tenue du 15 février et du 15 mars 2007
- 13.13 Requête introductive d’instance – Cour supérieure – dossier Robert McMartin
- 13.14 Requête introductive d’instance – Cour supérieure – dossier Réjean Chartrand et Monique Sabourin
- 13.15 Compte rendu de la rencontre du 8 mars 2007 à la MRC des Collines – gestion des cours d’eau municipaux
- 13.16 Courriel d’Elisabeth Lacoursière de la CCN – rencontre publique du conseil d’aministration de la CCN
- 13.17 Subvention accordée du Ministère des Transports – Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local
- 13.18 Dates des congés statutaires – collecte des ordures ménagères et matières recyclables

**14. Période de questions**

**15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par Lawrence Tracey  
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait :                    7.5     Achat - camion Ford F150 2 x 4  
                                  7.6     Achat – camion Ford F550

Ajouts :                    10.1    Bibliothèque de Luskville  
                                  11.1    Comité Grenier des Collines

Adoptée

**07-04-499**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 MARS 2007**

Proposé par Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 13 mars 2007 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

**07-04-500**

**LISTE DES FACTURES À PAYER**

Proposé par Edward McCann  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **50 864,76 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 30 mars 2007 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-501**

**LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **326 662,02 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 29 mars 2007 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-502**

**ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS D'AVRIL**

Proposé par Raymond Gougeon  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **7 915,64 \$** taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS**

Le directeur général dépose les états financiers de la municipalité pour l'année 2006, démontrant des revenus de l'ordre de 4 827 093 \$ et des dépenses de 4 680 549 \$ pour un excédent des activités financières avant affectations de 146 544 \$. Les affectations sont de 82 970 \$, donc un surplus net, après affectation, de 229 514 \$.

Après redressement avec le déficit accumulé, les états financiers démontrent un déficit global de 82 818 \$.

**07-04-503**  
**FONDS KELLY**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE le Fonds Kelly au montant de 8 617,12 \$ soit transféré dans un surplus réservé devant apparaître aux livres de la municipalité.

M. Raymond Gougeon vote contre la résolution.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-504**  
**AJUSTEMENT DE REVENUS**

Il est

Proposé par Raymond Gougeon  
Appuyé par Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise les ajustements de revenus suivants, selon la liste produite par le département de taxation :

<b><u>Matricule</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
2253 25 2095	261,43 \$
4142 25 0785	16,95 \$
4244 62 2190	<u>62,00 \$</u>
	340,38 \$

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-505**  
**COMMIS GÉNÉRAL**

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accorde le poste de commis de bureau général à Mme Manon Papillon aux conditions édictées par la convention collective.

Adoptée

**07-04-506**  
**POSTE – COMMIS-RÉCEPTIONNISTE**

Il est

Proposé par Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE suite à l'affichage à l'interne et à la publication d'offre d'emploi dans les journaux locaux que le comité d'administration est autorisé à sélectionner un(e) candidat(e) au poste de commis-réceptionniste dans les meilleurs délais.

Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée

**07-04-507**

**CÉLÉBRANT COMPÉTENT À CÉLÉBRER LES MARIAGES**

ATTENDU l'adoption du projet de loi no 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation sanctionnée le 8 juin 2002;

ATTENDU QUE ce projet de loi permet de demander au Ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, les membres de conseils municipaux ou de conseils d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Pontiac a reçu et recevra probablement d'autres demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Lawrence Tracey

ET RÉSOLU que la Municipalité de Pontiac demande au Ministre de la Justice de désigner le conseiller, Dr. Jean Amyotte célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité.

M. Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée

**07-04-508**

**ESPACES VERTS**

Il est

Proposé par        Garry Dagenais  
Appuyé par        Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac autorise le directeur général à publier un appel d'offre pour l'entretien des espaces verts selon le devis existant en y ajoutant les nouveaux espaces verts s'il y a lieu. Les soumissionnaires devront présenter leurs offres pour 4 ans.

Adoptée

**07-04-509**

**PISTE CYCLABLE – ENGAGEMENT DU RESPONSABLE DE DOSSIER**

CONSIDÉRANT les appels d'offre publiés pour le responsable du dossier de piste cyclable « sentier Pontiac » ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

Il est

Proposé par        Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par        Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un contrat d'une durée minimale d'un (1) an à M. David Massé « Conception plein air » au tarif horaire de 35 \$ excluant les frais de déplacements. Le contrat pourra inclure une clause de probation de 3 mois et une clause de renouvellement annuel conditionnellement au financement nécessaire obtenu.

M. Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-510**

**PRÊT DE TERRAIN - PÂTURAGE – MME CHANTAL BÉRUBÉ**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est propriétaire des lots 13A-6 et 13A-7, ainsi que partie des lots 13A-5, 13A-6, 13A-7;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne se sert pas de ces lots, situé à l'arrière du Centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE Mme Chantal Bérubé désire se servir de ce lot comme pâturage;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par        Raymond Gougeon  
Appuyé par        Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce conseil appuie la demande de madame Chantal Bérubé de se servir des lots 13A-6 et 13A-7, ainsi que les lots 13A-5, 13A-6, 13A-7 comme pâturage pour ses chevaux et qu'elle en fasse l'entretien.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Directeur général prépare une entente à être signée par Madame Bérubé, libérant la municipalité de toutes responsabilités.

Adoptée

**07-04-511**

**LOCATION D'UN TERRAIN MUNICIPAL**

Il est

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accepte de négocier la location du terrain situé sur la route 148 (chemin Murray) à M. Garry Trudeau pour l'année 2007. Le maire et le directeur général sont autorisés à négocier la location pour décision en mai ou avant.

Adoptée

**RAPPORT DU DÉPARTEMENT INCENDIE – APPELS – MARS 2007**

<b>Nbre de sorties</b>	<b>Description de l'intervention</b>
1	Fils d'Hydro - tombés
1	Feu - électrique
1	Feu - résidence
1	Feu - cheminée

**07-04-512**

**RÉPARATIONS – CAMION CITERNE INCENDIE**

Il est

Proposé par        Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par        Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse procéder à la réparation du camion citerne incendie no 22 T-3 au coût de 1 025,55 \$ par « Soudure Eric Provost ».

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-513**

**RÈGLEMENT No. 06-07 - EMPRUNT – NIVELEUSE**

« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UNE NIVELEUSE POUR LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC »

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de l'assemblée spéciale du Conseil tenue le 21 février 2007.

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par        Lawrence Tracey  
Appuyé par         Garry Dagenais

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil décrète et statue le règlement comme suit :

**RÈGLEMENT No. 06-07**

« **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UNE NIVELEUSE POUR LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC** »

**ARTICLE 1 :**        Le Conseil est autorisé à exécuter l'achat d'une niveleuse pour la municipalité selon la soumission fournie par la compagnie ON TRAC, au montant de 234 131,93 \$ daté du 26 mars 2007, incluant les frais, la taxe provinciale et une garantie prolongée de 5 000 heures.

**ARTICLE 2 :**        Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 234 131,93 \$ pour les fins du présent règlement, cette somme incluant les achats mentionnés à l'article 1 et la taxe provinciale.

**ARTICLE 3 :**        Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 234 131,93 \$ sur une période de 10 ans.

**ARTICLE 4 :**        Pour pourvoir aux dépenses engagées pour les intérêts et le remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur de chaque immeuble imposable, telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité.

**ARTICLE 5 :**        S'il advient que le montant d'une appropriation autorisé par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette approbation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 6 :**        Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Le vote est demandé

POUR

CONTRE

Lawrence Tracey  
Brian Middlemiss  
Garry Dagenais  
Raymond Gougeon  
Dr. Jean Amyotte

Harold McKenny  
Jim Coyle

Adoptée

**07-04-514**

**RELOCALISATION – SERVICES D’UTILITÉ PUBLIQUE – CHEMIN CEDARVALE**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac délègue Dr. Jean Amyotte et M. le maire Eddie McCann pour négocier avec Hydro-Québec et Bell Canada pour la relocalisation des services sur la rue Cedarvale.

Adoptée

**07-04-515**

**ACHAT – DENTS AU CARBURE POUR NIVELEUSE**

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le Directeur des travaux publics de procéder à l’achat de 600 dents pour la niveleuse, pour une dépense de 12 090,00 \$ (plus taxes), provenant du poste budgétaire no. 02-320-01-525.

M. Jim Coyle vote contre la résolution.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-516**

**LOCATION – NIVELEUSE – SAISON 2007**

Il est

Proposé par Lawrence Tracey  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac autorise le directeur des travaux publics à louer les services d’une niveleuse en surplus des 2 niveleuses municipales ou lors de bris d’équipement, pour une somme totale ne dépassant pas 3 000 \$, provenant du poste budgétaire no 02-32-000-515.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-517**

**ACHAT – CAMION FORD RANGER 4 X 4**

CONSIDÉRANT l’appel d’offres pour l’achat d’un camion Ford Ranger 4 x 4;

CONSIDÉRANT QUE Du Portage Ford est le plus bas soumissionnaire ;

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse l’acquisition d’un camion Ford Ranger 4 x 4 du concessionnaire Du Portage Ford au coût de 21 064,00 \$ avant taxes, lequel portera le numéro de véhicule no 108. La dépense nette après taxes est de 23 053,78 \$ et les argents venant à même le fonds de roulement no 55-911-00 seront remboursés par le

budget de voirie sur une période de 4 ans débutant en 2008 à raison de 5 763,45 \$ par année, se terminant en 2011.

La présente résolution annule la résolution no 07-03-474.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-518**

**ACHAT DE CALCIUM**

Il est

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des Travaux publics à faire l'achat de 60 ballots de 1 000 kg de calcium au coût de 29 936,40 \$ + taxes, provenant du poste budgétaire no 02-32-000-638.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-519**

**ACHAT – PONCEAUX**

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des Travaux publics à acheter des ponceaux pour la saison 2007. Un budget de 15 000 \$ est accordé à ces fins, provenant du poste budgétaire no 02-32-000-622.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**07-04-520**

**EAU POTABLE – COMPTEUR DE TURBIDITÉ SPÉCIFIQUE**

Il est

Proposé par Harold McKenny  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le Directeur des travaux publics de procéder à l'achat d'un compteur de turbidité spécifique pour le service des eaux potables, pour une dépense de 1 408,33 \$ (plus taxes), provenant du poste budgétaire 02-413-00-521.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023

**DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN MARS 2007**

Le Directeur général dépose le rapport.

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU  
26 MARS 2007**

Le Directeur général dépose le rapport.

**07-04-521**

**NOMINATION DE PERSONNE(S) DÉSIGNÉE(S) AU NIVEAU LOCAL POUR L'APPLICATION DE LA POLITIQUE RELATIVE À LA GESTION DES COURS D'EAU DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais détient la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, telle que définie par l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, chapitre 6), ci-après citée [la loi] ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC ne dispose pas du personnel, des véhicules et des équipements requis pour exercer pleinement cette compétence ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 108 de la loi prévoit qu'une entente peut être conclue entre la MRC et une municipalité locale de son territoire conformément aux articles 569 et 575 du Code municipal du Québec pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement de créances et la gestion des travaux prévus par la loi en matière de cours d'eau ;

CONSIDÉRANT QUE lorsqu'il y a conclusion d'une entente qui précise les tâches que cette dernière s'engage à accomplir ainsi que les conditions qui s'y rattachent, il est requis qu'une personne soit désignée au niveau local afin d'appliquer une partie de cette dernière ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par        Brian Middlemiss  
Appuyé par        Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise par la présente, la MRC des Collines-de-l'Outaouais à nommer les personnes suivantes comme étant les personnes désignées au niveau local selon l'article 4.1.2 de la politique sur la gestion des cours d'eau le Directeur général et le Directeur des travaux publics.

Adoptée

**07-04-522**

**DEMANDE DE CADASTRE – MARC-ANDRÉ MAURIER**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de joindre 2 lots existants sur le chemin des Pères-Dominicains, formant le lot no 3 909 427, afin d'y construire une résidence unifamiliale, tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre M. Michel Fortin sous ses minutes 15983;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage no 177-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement no 178-01;

Il est

Proposé par        Garry Dagenais  
Appuyé par        Brian Middlemiss

ET RÉSOLU que le conseil appui la demande du requérant ayant pour but de joindre 2 lots existants sur le chemin des Pères-Dominicains, formant le lot 3 909 427, afin d'y construire une résidence uni-familiale, tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre M. Michel Fortin sous ses minutes 15983.

Adoptée

**07-04-523**

**CADASTRE – Paul Émile Brunette – 389, route 366 Ouest**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de subdiviser une partie du lot 26B, rang 13, canton Onslow créant ainsi le lot 26B-7, rang 13, Canton Onslow situé au 389, route 366 Ouest, tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre M. Christian Schnob sous ses minutes 1228;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la L.A.U;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de reconnaître une situation existante;

Il est

Proposé par        Lawrence Tracey  
Appuyé par         Brian Middlemiss

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant ayant pour but la subdivision d'une partie du lot 26B, rang 13, canton Onslow créant ainsi le lot 26B-7, rang 13, Canton Onslow, tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre M. Christian Schnob sous ses minutes 1228.

Adoptée

**07-04-524**

**BIBLIOTHÈQUE DE LUSKVILLE**

Il est

Proposé par        Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par         Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE le mandat soit confié à M. Raymond Gougeon pour travailler au dossier de l'éventuel déménagement de la bibliothèque de Luskville.

Adoptée

**07-04-525**

**COMITÉ GRENIER DES COLLINES**

Il est

Proposé par        Raymond Gougeon  
Appuyé par         Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité nomme M. Raymond Gougeon à titre de délégué pour siéger au comité Grenier des Collines.

Adoptée

**07-04-526**

**AUTORISATION – WILLIAM TWOLAN**

Il est

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par         Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise M. William Twolan à enlever des petits arbres dans les fossés municipaux où il n'y a pas d'habitations.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**07-04-527**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par        Harold McKenny  
Appuyé par        Edward McCann

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

**Certificat de disponibilité de crédit / 0407023**

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 07-04-500 à 07-04-504, 07-04-509, 07-04-512, 07-04-515 à 07-04-520.

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL